



EDITO

Natura 2000 pourquoi, comment et avec qui ?

Les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ils sont donc les

outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. Ils sont pour notre territoire un label de qualité environnementale source d'attractivité.

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tiennent compte des préoccupations économiques et sociales :

- Les activités humaines et les projets d'infrastructure sont possibles en site Natura 2000.
- Au quotidien, la gestion des sites Natura 2000 relève d'une démarche participative des acteurs du territoire.
- Un comité de pilotage (COFIL) définit pour chaque site des objectifs de conservation et des mesures de gestion qui sont ensuite mis en œuvre sous forme de chartes et des contrats co-financés par l'Union européenne.

L'engagement fort des communes de Saint-Marcel-en-Marcillat, Marcillat-en-Combraille, Mazirat et La Petite Marche à participer à la cohérence territoriale entre les rives creusoises de la vallée du Cher déjà en espace Natura 2000, nous engage collectivement et engage certainement un peu plus le président du COFIL des

Gorges du Haut Cher ainsi que l'animateur du site qu'est l'Office National des Forêts, à être exemplaires et moteurs dans nos actions au quotidien.

C'est pourquoi si depuis 2020 j'ai accepté d'assurer la présidence du COFIL du site Natura 2000 des Gorges du Haut Cher c'est bien 'pour remettre l'église au milieu du village' et faire cesser cette chimère de la nature sous cloche.

Avec Laurent Rivière nous sommes là très modestement pour accompagner les activités humaines qui de tout temps ont façonné nos beaux paysages et faire que nos territoires puissent être encore longtemps des endroits où il fait bon vivre, bon se délasser, bon se promener, bon contempler, bon travailler au sein d'une nature respectée et toujours plus luxuriante.

Philippe GLOMOT, Maire de Villebret et Président du Comité de pilotage du site Natura 2000

Sommaire

Révision du Document d'Objectifs	2
Extension du site	2
Assistance aux activités	3
Chantiers participatifs	3
Les pelouses sèches	5
Le sonneur à ventre jaune	5
Participer au réseau Natura 2000	6
Contact	6

LA REVISION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Depuis janvier 2021, le PETR a confié à l'ONF la mission de réviser le document d'objectifs (Docob) du site qui datait de 2004. Plusieurs étapes ont déjà été réalisées et validées par le comité de pilotage : la cartographie détaillée des habitats d'intérêt communautaire, l'inventaire des espèces présentes sur le site, les données cadastrales et la compilation de éléments nécessaires à la rédaction du document.

Les 7 et 10 mars 2022, des groupes de travail ont été organisés sur quatre thématiques : forêt, agriculture, tourisme et loisirs et communication. Les échanges très riches ont permis de dégager des enjeux forts ainsi que des objectifs de gestion. Aussi, de nombreuses actions apparaissent comme étant nécessaires à mettre en œuvre pour une bonne gestion du site pour les années à venir.



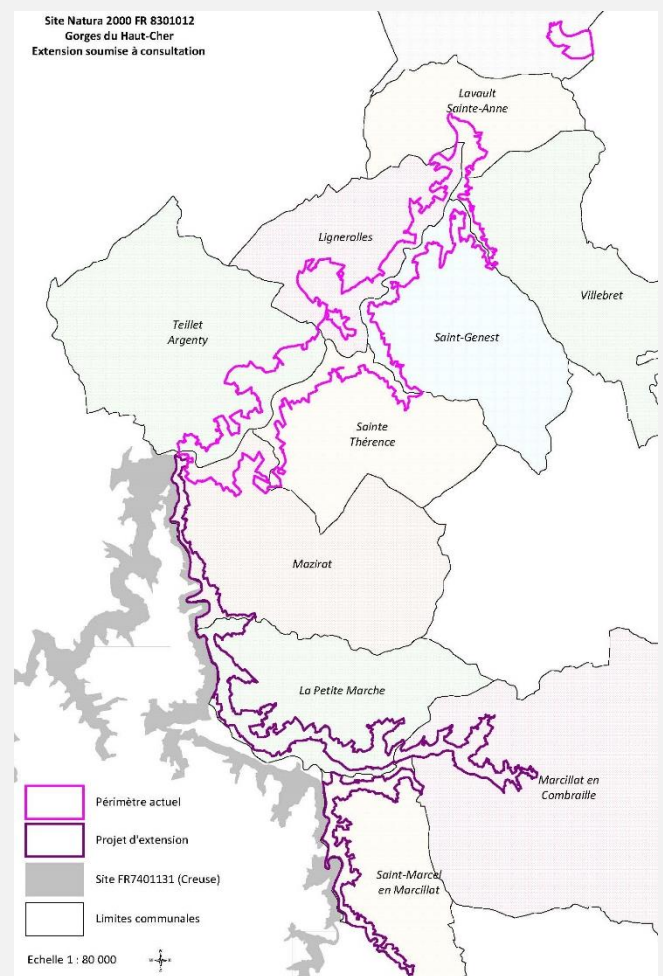
Groupe de travail tourisme et loisirs - (ph. Sous-Préfecture Montluçon)

La prochaine étape est une proposition du plan d'actions aux membres du comité de pilotage (après la période de réserve électorale). La validation finale du Docob est prévue pour la fin de l'année pour une mise en œuvre dès 2023.

EXTENSION DU PERIMETRE DU SITE NATURA 2000

Au début de l'année 2021, le PETR s'est engagé dans la possibilité d'étendre le périmètre du site en amont du Cher en symétrie du site creusois. Après une large concertation avec les services de l'Etat, les communes concernées, les acteurs socio-économiques et les associations locales, un périmètre de 740 ha a été défini sur les pentes boisées du Cher, de la Tartasse et du Boron. La cohérence territoriale sera renforcée avec plus de 3 100 ha inclus dans le réseau Natura 2000 et des espèces animales qui ne connaissent pas les frontières administratives.

Les communes se sont toutes prononcées favorablement à cette extension, le dossier est actuellement en instruction à la Préfecture de l'Allier.



Le nouveau périmètre et les communes concernées (ONF)



La vallée du Cher entre Mazirat et Evaux-les-Bains (ph. LR)

ASSISTANCE AUX ACTIVITES SUR LE SITE

L'animateur du site Natura 2000 a accompagné les organisateurs du Trail de Lavault-Sainte-Anne pour la prise en compte des habitats et des espèces sur le tracé. Une plaquette de sensibilisation sur le site a été remise à chaque participant. Des consignes pour les coureurs ont permis de préserver du piétinement les zones de landes et de fétuque malgré le nombre élevé d'intervenants. C'est encore une fois la preuve que la nature n'est pas mise sous cloche et que diverses activités peuvent être pratiquées dans cette zone naturelle.



Reconnaissance du tracé quelques semaines avant la course (ph. LR)



Pour une pratique en toute sécurité (ph. C. Chartier)

Par ailleurs et dans le cadre de l'animation du site, une assistance est également assurée sur plusieurs projets :

- La réhabilitation des rochers d'escalade à Lignerolles par Montluçon Communauté de manière à préserver les habitats d'intérêt communautaires,
- Le projet de construction d'hébergements insolites touristiques sur la Petite Marche,
- L'aménagement d'une zone de pompage de l'eau dans le Cher à Mazirat.

DES CHANTIERS NATURE PARTICIPATIFS

Depuis janvier 2022, trois chantiers de restauration des habitats d'intérêt communautaire ont été organisés. L'objectif est de réunir des bénévoles, encadrés par l'animateur du site avec le renfort ponctuel des services techniques des commune quand la situation foncière le permet.

➤ Restauration d'une pelouse à Lavault-Sainte-Anne



Les participants (ph. RJFM)

Le 24 février, la pelouse sèche du canoë-club a fait l'objet d'un important débroussaillage par dix bénévoles assistés des services techniques de la commune de Lavault-Sainte-Anne. Cette pelouse sèche avec de la fétuque d'Auvergne et de la biscutelle à lunette est l'une des plus belle du site. Débarrassée des prunelliers envahissants, elle pourra être suivie de près par les naturalistes du Conservatoire Botanique National du Massif-Central.

➤ Restauration d'une pelouse à Lignerolles



Débroussaillage des zones de pelouse (ph. LR)

Ils étaient une vingtaine de bénévoles à avoir bravé la pluie le samedi 12 mars pour participer à ce chantier de débroussaillage d'une pelouse sèche. Ces milieux ouverts et rocheux situés dans les pentes au-dessus du Cher, sont remarquables. Malheureusement, au fil des

années, les arbres environnants ont étalé leurs branches, les épineux, les genêts et les ronces ont colonisé la pelouse pour la transformer en zone de broussailles. A l'aide de coupe-branches, de cisailles et de râteaux, les bénévoles ont donc éliminé la végétation ligneuse et évacué les rémanents en dehors de la pelouse. La journée s'est achevée par un repas très convivial organisé par la mairie.



Groupe de bénévoles - chantier Lignerolles (ph. LR)

Cet habitat d'environ un demi-hectare est constitué de graminées d'un grand intérêt mais au fil des années, les prunelliers ont envahi ce milieu ouvert qui se réduit inexorablement.

La moitié du travail a été réalisé, une date pour un prochain rendez-vous est à fixer à partir du mois d'octobre afin de terminer ce chantier.



Aperçu de la pelouse après les travaux (ph. LR)

➤ Restauration d'une pelouse à Sainte-Thérance



Débroussaillage de la pelouse à la cisaille et au coupe-branches (ph. LR)

Mardi 29 mars, une poignée de bénévoles s'est mobilisée pour un dernier chantier de débroussaillage avant la reprise de la végétation. Il s'agissait là d'éliminer les nombreux prunelliers dans une pelouse alluviale située en bas du château de l'ours en bordure du Cher, unique station sur le site Natura 2000 des Gorges du Haut Cher.

LES PELOUSES SECHES



Le Grand Cougour à Lignerolles (ph. LR)

Il s'agit de pelouses herbeuses rencontrées dans des situations sèches et thermophiles. La structure est diversifiée avec des plantes dominantes comme la fétuque d'Auvergne, la fléole des près, le persil des montagnes ou la biscutelle à lunettes. L'habitat est associé en mosaïque avec des pelouses pionnières, des communautés sur dalles rocheuses ou des petits fourrés de buis. Les versants exposés au sud encaissent des températures très élevées qui limitent l'implantation des ligneux.



Fétuque d'Auvergne



Fléole des près

La pelouse sèche est un milieu naturel de transition entre les prairies situées sur les plateaux et les escarpements rocheux dans les pentes du Cher. Dans le passé, les pelouses étaient plus importantes et en meilleur état. Elles étaient pâturées par les moutons ou les chèvres, notamment dans les zones les plus accessibles. C'est un habitat qui a une forte tendance à l'enfrichement avec l'implantation du prunellier, du genêt et du buis.

Les pelouses sèches sont emblématiques du site Natura 2000 des Gorges du Haut Cher. Elles sont assez rares et localisées sur des versants bien exposés. Au niveau régional, elles sont en forte régression. Sur le site, environ 9 ha ont été cartographiés par l'ONF et expertisés par le Conservatoire Botanique National.

LE SONNEUR À VENTRE JAUNE, *BOMBINA VARIEGATA*



Le sonneur à ventre jaune (ph. J-P Toumazet)

Ce petit crapaud de 4 à 5 cm de long possède une peau pustuleuse et des pupilles en forme de cœur. Sa face ventrale est typiquement jaune orangée marbrée de taches noires. La particularité de l'espèce est que chaque individu possède un dessin ventral unique comme les empreintes digitales pour les humains.



Face ventrale (ph. LR)

Le sonneur est une espèce pionnière qui affectionne les petites mares très peu profondes, les ornières de tracteurs, les trous de sabots des vaches mais également les vasques en bordure du Cher. L'espèce a une phase terrestre hivernale sous des pierres, dans la terre humide, puis une phase aquatique d'avril à septembre avec une reproduction qui n'est pas systématique. Le sonneur se reproduit plutôt par à-coups quand les conditions sont réunies.

L'espèce est protégée. Sa manipulation nécessite une autorisation préfectorale. Elle a quasi disparu à l'ouest et dans le nord du pays. C'est en France l'une des espèces de batracien qui a subi le plus fort recul d'effectif au cours des dernières décennies.

PARTICIPER AU RESEAU NATURA 2000

Vous souhaitez vous impliquer dans la démarche Natura 2000 sur le site des Gorges du Haut-Cher. Plusieurs opportunités s'offrent à vous :

☞ La participation à des chantiers nature



Chantier nature à Budelière (ph. LR)

Pas besoin de compétences particulières pour participer à ces chantiers de restauration du patrimoine naturel, l'envie de participer à un projet utile et collectif suffit ! Des animateurs sont là pour vous guider dans le travail et vous faire découvrir le site Natura 2000.

Prochaine campagne à l'automne 2022. Consulter régulièrement l'espace Internet du site Natura 2000.

☞ L'observation des espèces sur le terrain



Photographier la nature pour contribuer au réseau Natura 2000

(ph. LR)

Vous pouvez contribuer à l'amélioration de la connaissance environnementale du site Natura 2000. Rien de plus simple. Il faut juste un appareil photo numérique (ou smartphone) et une application GPS gratuite de type Map Marker.

La procédure est la suivante :

- 1) Vous observez une espèce (papillon, libellule, coléoptère, amphibien, fleur, etc.). Si vous connaissez bien l'espèce, c'est parfait.
- 2) Vous prenez une photo de manière à pouvoir la reconnaître sur le cliché. Si vous ne connaissez pas l'espèce, nous pourrions l'identifier.
- 3) Vous faites un point GPS
- 4) Vous envoyez la photo et les coordonnées du point par mail à l'animateur (voir contact).

Attention ! il ne faut pas manipuler les espèces. Certaines sont protégées.

☞ La signalisation de sites à chauve-souris



Petit rhinolophe en hibernation (ph. E. Jeanton)

Si vous connaissez des sites (granges, greniers, caves, ruines) avec des rassemblements de chauve-souris en hiver comme en été, n'hésitez pas à informer l'animateur du site.

CONTACT

Structure porteuse

PETR Pays de la vallée de Montluçon et du Cher

04.70.05.70.70

vallee.montlucon@wanadoo.fr

Structure animatrice

Office National des Forêts - Site de Guéret

Laurent RIVIERE : 06.23.97.72.17

laurent.riviere@onf.fr

Espace Internet

<http://gorges-haut-cher.n2000.fr/accueil>